

## Le point sur le SNOSAN

Daniel DELIDAIS

En octobre 2018, à son lancement, le SNOSAN a été présenté comme un outil permettant de prendre en compte les opérations :

- des flotteurs de plaisance : Bateaux à moteur de -8m et +8m et plus, Voilier.
- des loisirs nautiques : Planches à voile, Surf, kite Surf, voile légère, VNM, Engins de plage...
- des activités Annexes : Baignade, Tout types de plongée, Pêche à pied, chutes...

Une carte interactive « SECMAR » permet de « ZOOMER » sur les points où apparaissent les interventions. Il est possible de sélectionner à partir de critères des données qui peuvent être exportées dans un tableur type EXCEL pour des analyses spécifiques plus fines : par CROSS, Bilan Humain, Zones, événements, opérations, Dangers etc.

Notre fédération FNPAM a consacré beaucoup de temps à l'approche SNOSAN et à l'analyse des données, la lecture de notre bulletin « le Vent de l'Atlantique » le montre bien.

- Les éditions VDA N° 20, 22,23,24 traitent le sujet et sont consultables et téléchargeables sur le site : [fnpam.net](http://fnpam.net)

Cela nous a permis d'avoir fait avancer au sein du groupe « pilotage experts » la nécessité de bien séparer dans les analyses des chiffres les deux activités : navigation voile & moteur et sport & loisirs nautiques, ce qui semble le cas désormais. Une vision plus pertinente sur la pratique de la plaisance, à l'analyse objective des chiffres, la confirme moins accidentogène que beaucoup d'activités.

Mais nous sommes privés depuis plusieurs mois de l'accès à la carte interactive et à la base de données. Notre dernière analyse date d'avril 2021 des chiffres de 2020 ! Actuellement, nous sommes dans l'impossibilité d'analyser et de communiquer.

Le passage à une nouvelle base de données permet, semble-t-il à la lecture du document « bilan estival 2021 » (consultable sur le site [fnpam.net /snosan](http://fnpam.net/snosan)) d'aller plus loin dans l'analyse des accidents et nous ne pouvons qu'approuver cette évolution. Mais quand pourrions-nous avoir un accès ?

Ce point a été longuement évoqué lors du CA de la FNPAM par JC Faveris (V.P) qui anime notre groupe de travail. Il a profité de la présence de J.F Thau (secrétaire général de La CNP) et de Thierry Paterkiewicz (Vice-président de l'UNAN) pour suggérer une visio conférence ensemble sur ce thème de façon à hiérarchiser et à coordonner nos diverses remarques et nos questionnements sur les chiffres donnés.

Cette visio se tiendra le 7 octobre pour préparer celle de SNOSAN qui aurait dû se tenir le 11 octobre, mais celle-ci vient d'être annulée et reportée à une date encore non précisée.

Nous craignons beaucoup que cette dynamique de sécurité ne s'arrête.